

agence départementale d'accompagnement des collectivités

# Dans la boîte à outils, 320 communes du département

essentielle

Boîte à outils au service des élus, l'Agence départementale d'accompagnement des collectivités (Adac) simplifie la vie de 320 communes des Hautes-Pyrénées.

« La construction de l'Adac est antérieure aux annonces du Premier ministre concernant la suppression des départements. Si, demain, le département disparaît, il faudra faire survivre l'Adac. » Michel Pélieu, président du conseil général et de l'Agence départementale d'accompagnement des collectivités, rappelle que cette structure, émanant du département, a été créée en novembre 2012 afin de palier le désengagement de l'État. « L'État a abandonné des missions. Il nous les a transférées mais pas avec les moyens qui vont avec. Il était nécessaire de créer ce service d'accompagnement, notamment pour les petites communes qui n'ont pas de services technique ou juridique. » L'Adac apporte une assistance juridique et administrative aux collectivités et une assistance technique à maîtrise d'ouvrage pour des projets d'aménagements et d'équipements publics. « Nous réalisons les dossiers de faisabilité des projets mais nous



Michel Pélieu montre les partenaires techniques de l'Adac aux côtés de Daniel Tulsa. / Photo UDM, Thierry Jouvo.

n'assurons pas la maîtrise d'œuvre », explique Daniel Tulsa, directeur de l'Adac. L'agence apporte une aide à la décision aux communes et permet de valider, ou pas, leurs projets.

#### « Faire mieux avec moins »

« L'objectif, c'est de simplifier la vie des élus et notamment des nouveaux élus, et de faire mieux avec toujours moins de

moyens », souligne Michel Pélieu.

Au démarrage, fin 2013, l'agence comptait 151 communes et 6 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) adhérents. Au 1<sup>er</sup> juin, 240 communes et 10 EPCI participent à l'Adac. Autotal, 320 communes sur les 474 du département sont concernées par l'Adac.

L'équipe pluridisciplinaire de l'Adac a augmenté en fonction du nombre d'adhésions des collectivités. De 4 au départ, elles sont désormais 7 personnes à travailler à l'Adac. Les locaux de l'agence vont d'ailleurs faire l'objet d'une extension afin de répondre aux mieux aux attentes des collectivités.

Le président Pélieu estime que les « missions de l'Adac sont ap-

## UN BUDGET DE 450.000 €

Le budget de l'Adac se monte à 450.000 €, financé à hauteur de 300.000 € par le conseil général, 120.000 € par les communes et 30.000 € par les établissements publics de coopération intercommunale. L'adhésion à l'Adac s'élève à 1,80 € par habitant pour les communes, 1,50 € par habitants pour les communes si EPCI adhérent et à 80 € par habitant pour les EPCI.

pelées à gonfler ».

En 2013, l'agence a traité 300 dossiers : 200 pour une assistance juridique administrative et 100 projets — pour un montant de 25 M€ de travaux — ont été accompagnés.

« L'Adac est une porte d'entrée unique. Elle utilise tous les organismes qui gravitent autour du conseil général comme l'Adil, le Parc national des Pyrénées... Guichet unique, l'Adac met en relation les élus et partenaires qui allouent des dispositifs d'aides publiques », précise Michel Pélieu.

L'Adac vient de lancer son site web. Sur son site, l'agence met à disposition de ses adhérents des documents types certifiés, des fiches pratiques.

Th. J.